

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

Office de Tourisme de Contrexéville

Adresse : 28 B rue Ziwer Pacha – 88140 CONTREXEVILLE

Téléphone : 03 29 08 08 68

Site web : www.contrextourisme.com

Responsable : Mme Charlotte BUQLIER, Directrice

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Type d'établissement : **Établissement Recevant du Public (ERP) de 5e catégorie**
 - Activité principale : **Accueil, information touristique, réservation, billetterie, boutique**
 - Horaires d'ouverture :
 - Du lundi au samedi : 9h – 12h / 14h – 18h
 - Dimanche et jours fériés : 10h – 13h d'avril à septembre
-

2. DESCRIPTIF DE L'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Handicap

Accessibilité





Mobilité
réduite

✓ Sonnette identifiée (texte + picto) positionnée à gauche de la porte d'entrée à 1m30 du sol, et entrée avec rampe d'accessibilité amovible, pas de sanitaires PMR, comptoir d'accueil avec place PMR, aide humaine pour les documentations et produits situés à plus d'1m30, TPE mobile




Auditif

✓ Boucle à induction magnétique à l'accueil, signalétique visuelle, documentation disponible en version numérique (QR

Handicap	Accessibilité
	codes, téléchargement et consultation sur le site web, envoi par mail)
 Visuel	✓ Eclairage suffisant, contrastes de couleurs, titres des présentoirs en gros caractères + pictogrammes, loupe à disposition
 Mental	✓ Personnel formé à l'accueil adapté, accueil bienveillant, pictogrammes explicites, langage simple

3. PISTES D'AMÉLIORATION ENVISAGÉES

-  **2025 :**
 - Complétion de la fiche dédiée à l'Office de Tourisme sur la plateforme collaborative de l'accessibilité des ERP acceslibre.beta.gouv.fr
 - Auto-évaluation Tourisme et Handicap
 - Rédaction et affichage de la déclaration d'accessibilité sur le site internet
 - Recensement de l'accessibilité des commerces, services, hébergements...
 - Intégration de la démarche d'amélioration continue de l'accessibilité dans la stratégie touristique globale
 - Amélioration des numéros d'urgence affichés (ajout du n° urgence SMS 114, contrastes de couleurs)
- **2026/2027 :**
 - Mise en conformité automatique de 5 points du référentiel RGAA (accessibilité numérique) de notre site internet grâce au module AccessConfig de l'agence Raccourci
 - Amélioration de la signalétique (marquages au sol, nez de marches contrastés, etc...)
 - Formation FALC et rédaction d'un guide de visite FALC, avec version DYS
 - Document de visite en braille

- **avant 2029 :**
 - 1^{ère} labellisation Tourisme et Handicap
-

4. ÉQUIPEMENTS ACCESSIBLES

- 1 place de stationnement réservée et identifiée PMR à 10 mètres de l'entrée
 - Allées de circulation larges et sans obstacle dans l'OT
 - Zone d'attente avec possibilité de s'asseoir, accès wifi gratuit accessible par QR code
 - Documentation disponible en Facile A Lire et à Comprendre (F.A.L.C) avec version DYS
-

5. FORMATION DU PERSONNEL

- Formation à l'accueil et au conseil en séjour Tourisme et Handicap : mars 2025

3 agents formés à l'accueil des personnes en situation de handicap, qu'il soit permanent ou temporaire, pour les déficiences motrices, sensitives et/ou cognitives.

Formation dispensée par Tourisme & Compétences

- Formation à la rédaction en mode Facile A Lire et A comprendre : mars 2026

1 agent formé à l'accueil + Direction

Document FALC en cours de relecture et de certification.

Formation dispensée par l'UNAT Grand-Est

6. MODALITÉS DE CONSULTATION DU REGISTRE

- Ce registre est consultable :
 - à l'accueil de l'office, sur demande
 - en ligne : www.contrextourisme.com

7. CONTACT POUR TOUTE DEMANDE LIÉE À L'ACCESSIBILITÉ

- Référente accessibilité :
Mme Charlotte BUQLIER

Tél. : 03 29 08 08 68

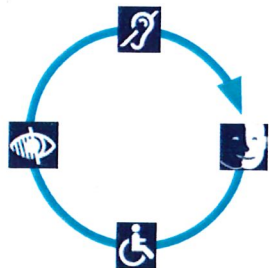
Mail : charlotte.buquier@contrextourisme.com



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue A L'OFFICE DE TOURISME DE CONTREXEVILLE



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.



C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : CHARLOTTE BUQLIER DIRECTRICE



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 92221440800010

Adresse : 28 B RUE ZIWER PACHA 88800 CONTREXEVILLE

Office de Tourisme de Contrexéville Office de tourisme

📍 28 b Rue Ziwer Pacha 88140 Contrexéville

☎ 03 29 08 08 68

<https://www.contrextourisme.com/a-faire-sur->

✉ place/loffice-de-tourisme/contacter-loffice-de-tourisme-de-contrexeville/

🌐 <http://www.contrextourisme.com/>



Informations sur l'accessibilité aux personnes handicapées

Transport et stationnement

- Transport en commun à proximité :
 - Arrêt Parking du Casino de la Navette Navig'Eaux à 130m
 - Arrêt centre-ville des bus SNCF à 500m
 - Gare routière à 400m
- Pas de places de parking au sein de l'établissement
- Places de parking à proximité comprenant des places adaptées et réservées

Entrée

- Entrée bien visible
- Pas de balise sonore
- Porte manuelle battante
- Largeur d'au moins 80 cm
- Porte vitrée avec éléments contrastés sur la partie vitrée
- Présence de 2 marches montantes pour atteindre l'entrée
- Marches non sécurisées et non équipées de main courante
- Présence d'une rampe amovible
- Pas d'ascenseur ou d'élévateur
- Aide humaine possible
- Bouton d'appel
- Pas d'entrée dédiée aux personnes en situation de handicap

Accueil et équipement

- Accueil à proximité directe de l'entrée
- Chemin vers l'accueil de plain pied
- Largeur minimale de 90 cm sur toute la circulation menant à l'accueil
- Personnels sensibilisés ou formés
- Pas d'audiodescription
- Présence d'équipement d'aide à l'audition et à la compréhension : boucle à induction magnétique
- Pas de toilettes

Commentaire

- L'Office de Tourisme s'engage à candidater pour le label Tourisme et Handicap avant fin 2029. Il est engagé dans la démarche Destination d'Excellence (marqué Qualité Tourisme depuis 2013).

Evaluation Label Tourisme & Handicap

charlotte.buquier@contrextourisme.com

Filière : Information touristique

Date de l'évaluation : 14/04/2026

Taux de conformité



Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & ÉCLAIRAGE	100	92	81	64
ACCUEIL, SERVICES & INFORMATION DU PUBLIC	100	100	100	100
OUTILS ET DOCUMENTS	100	100	100	67
SANITAIRES	0	0	100	100
VISITES	0	0	0	0
PRÉVENTION	100	50	100	50
INFORMATIONS ACCESSIBILITÉ	75	75	75	75



Les points à corriger

Chemineements extérieurs et intérieurs	38.46 %
Escaliers extérieurs et intérieurs (et marches isolées)	28.57 %
Documentation	92.31 %
Visites adaptées	0.00 %
Sécurité	66.67 %
Informations accessibilité	75.00 %



Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

72 - CRITÈRE CONFORT D'USAGE. Organisation de visites adaptées.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence de visites adaptées. Ne peuvent être labellisées que les visites adaptées dont les pictogrammes correspondent à ceux attribués à l'OT. Contrôle visuel. Coef 1. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL

Critères obligatoires

10 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable.

Oui Non Non concerné

Pas de Non concerné possible. Cheminement du parking à l'entrée du bâtiment détectable à l'aide d'une bande de guidage au sol ou repérable par un changement de couleur menant à un guichet ou une réception situé à plus de 5 m de l'entrée accessible et de biais. Cheminements intérieurs concernés également. Contrôle visuel. Handicap(s) : VISUEL

12 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Sol lisse, cheminement de plain-pied, non meuble, sans obstacle.

Oui Non Non concerné

Pas de Non concerné possible. Contrôle visuel. Handicap(s) : MOTEUR

14 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Rupture de niveau maîtrisée.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence de rupture de niveau. Exigence d'un garde-corps préhensible (ou main courante) en présence de toute rupture de niveau (ponctuelle) de plus 0,40 m sur l'ensemble du cheminement. Exigence d'un chasse-roue en l'absence de garde-corps, sur toute la pente et quelle que soit la hauteur de la rupture de niveau, dès lors qu'il existe un espace horizontal de plus de 2 cm entre le bord de la pente et le garde-corps. Contrôle visuel. Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL

15 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Cheminement bien délimité, visible et contrasté.

Oui Non Non concerné

Pas de Non concerné possible. Délimitation via un changement de texture et des couleurs différenciées. Contrôle visuel. Handicap(s) : VISUEL

16 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Cheminement sans ressaut.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence de ressaut. Un petit ressaut (inférieur ou égal à 2 cm de hauteur comportant un bord arrondi ou muni de chanfreins) au commencement du plan incliné sur la partie haute mériterait d'être signalé par un contraste de couleurs et d'être neutralisé par le bon positionnement du dispositif de protection. La hauteur maximale peut être portée à 4 cm si le ressaut comporte sur toute sa hauteur une pente ne dépassant pas 33 %. La distance minimale entre deux ressauts est de 2,50 m. Les pentes à ressaut dites pas d'âne sont interdites. Contrôle visuel. Handicap(s) : MOTEUR - VISUEL

22 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Présence d'une main courante à l'extérieur et/ou à l'intérieur à partir de 3 marches, continue, facilement préhensible et de couleur contrastée.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence d'escalier. Main courante débutant avant la première marche et finissant au-delà de la dernière marche en respectant la distance d'au moins un giron avant et un giron après. La hauteur de la main courante est comprise entre 0,80 m et 1,00 m. Contrôle visuel. Handicap(s) : MOTEUR - VISUEL

23 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Première et dernière contremarche de couleur contrastée.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence d'escalier. Contrôle visuel. Handicap(s) : VISUEL

24 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Nez de marche contrasté.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence d'escalier. Sur au moins 3 cm en horizontal et non glissant. Contrôle visuel. Handicap(s) : VISUEL

25 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Escaliers et marches isolées signalés par une bande d'éveil à la vigilance présente à chaque palier.

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence d'escalier. Contrastée et en relief positif, placée à 0,50 m en haut de l'escalier dans le sens de la descente. Cette distance peut être réduite à un giron de la marche de l'escalier. Contrôle visuel. Handicap(s) : VISUEL

52 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Principaux documents d'accueil et d'information rédigés en grands caractères et en braille intégral ainsi qu'une information audio sur support adapté ou site web.

Oui Non Non concerné

Pas de Non concerné possible. Utiliser une police de type bâton, sans sérif et de caractères type Arial ou Helvetica par exemple. Corps minimum 16. Contrôle documentaire. Handicap(s) : VISUEL



74 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Présence de dispositifs de protection autour des lieux dangereux (proximité de route, de points d'eau, etc.).

Oui Non Non concerné

Non concerné si absence de lieu dangereux. Barrières de plus de 1,00 m, haies denses de plus de 0,50 m ou clôture. Système permettant l'éveil de la vigilance des piétons. Contrôle visuel. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL

79 - CRITÈRE OBLIGATOIRE. Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA.

Oui Non Non concerné

Non concerné si moins de 10 salariés et si le chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions d'euros. Critères et tests - Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (www.accessibilite.numerique.gouv.fr). Vérification de la déclaration d'accessibilité sur le site internet. Contrôle à distance. Handicap(s) : AUDITIF - MENTAL - MOTEUR - VISUEL

PLAN D' ACTIONS ACCESSIBILITE 2025-2026			
Action	Réalisé	En cours	A faire
Achat BIM	x		
Achat loupe lumineuse	x		
Devis RGAA	x		
Préconisations amélioration de l'accessibilité du site	x		
Formation Ecrire en FALC	x		
Document FALC - rédaction	x		
Document FALC - demande de devis	x		
Document FALC - certification	x		
Recensement des sites accessibles	x		
Adaptation des titres des présentoirs avec pictos	x		
Simplification du plan de ville			x
Sensibilisation des élus et partenaires par mise en situation			x
Etiquettes prix boutique	x		
Page accessibilité sur le site	x		
Registre public d'accessibilité	x		
Formations de toute l'équipe à l'accueil des publics en situation de handicap	x		
Candidature au label Tourisme & Handicaps			x
Autoévaluation T&H	x		
Remplissage de la fiche de l'OT sur AccesLibre	x		

Mise en place du module AccessConfig sur notre site internet (permet la mise en conformité automatique de 5 points du RGAA)	x		
Rappel à la Mairie pour amélioration de l'accessibilité de l'entrée (nouvelle rampe + contraste nez de marches)		x	

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

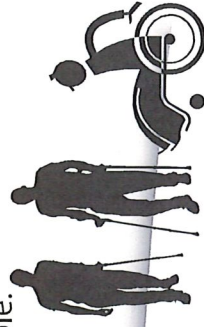
- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vousvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Prévoyez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou en core de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- Le repérage dans le temps et l'espace ;
- L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et voyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incohérents ;
- La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APA/H, CDCE, CPSSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.



DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE L'ACCESSIBILITE DU SITE

www.contrextourisme.com

Contrexéville Tourisme s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

État de conformité

Le site **contrextourisme.com** n'est **pas conforme** au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) version 4.1. Cette non-conformité résulte de divers éléments d'accessibilité non encore corrigés.

Résultats des tests

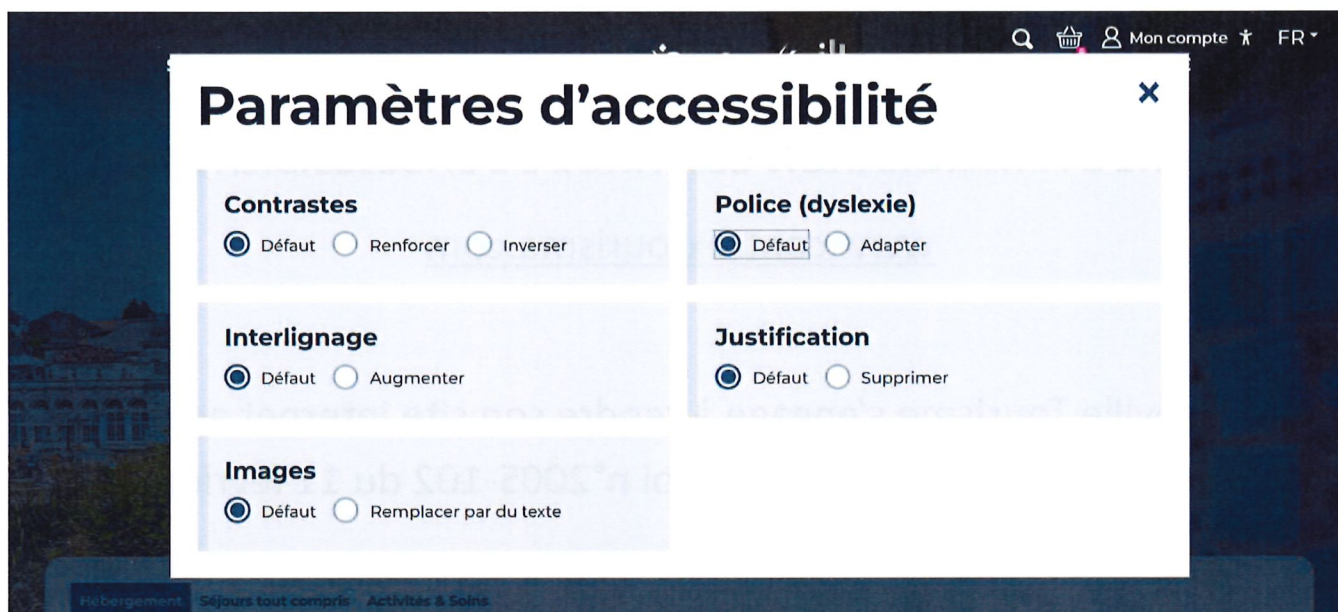
Un audit d'accessibilité n'a pas encore été réalisé ou finalisé. Un audit complet est prévu pour 2026-2027, et ses résultats seront publiés sur cette page dès qu'ils seront disponibles.

Démarche d'amélioration continue

Conscients des enjeux liés à l'accessibilité numérique, nous avons amorcé une **démarche progressive d'amélioration** de l'accessibilité de notre site :

- Sensibilisation de l'équipe en charge du site aux bonnes pratiques d'accessibilité.

- Achat et mise en place (avril 2026) du module AccessConfig



- Prise en compte de l'accessibilité dans les futurs développements du site.
- Mise en place d'un calendrier d'audit et de corrections techniques.

Nous faisons notre possible pour améliorer l'accessibilité et offrir une expérience inclusive à tous les utilisateurs, quels que soient leurs moyens d'accès au web.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter notre référent accessibilité :

✉ Email : info@contrextourisme.com

☎ Téléphone : 03 29 08 08 68

Nous nous engageons à vous répondre dans les meilleurs délais.

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous l'avez signalé et que vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante, vous pouvez :

- Écrire au **Défenseur des droits** via son site :

<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>

- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>

Page accessibilité

<https://www.contrextourisme.com/destination-thermale/engagements-et-labels/accessibilite/>

English version - Accessibility Statement

www.contrextourisme.com

Contrexéville Tourisme is committed to making its website accessible in accordance with Article 47 of Law No. 2005-102 of February 11, 2005.

Compliance Status

*The website **contrextourisme.com** is **not compliant** with the **General Accessibility Improvement Guidelines (RGAA)** version 4.1. This non-compliance is due to several accessibility issues that have not yet been addressed.*

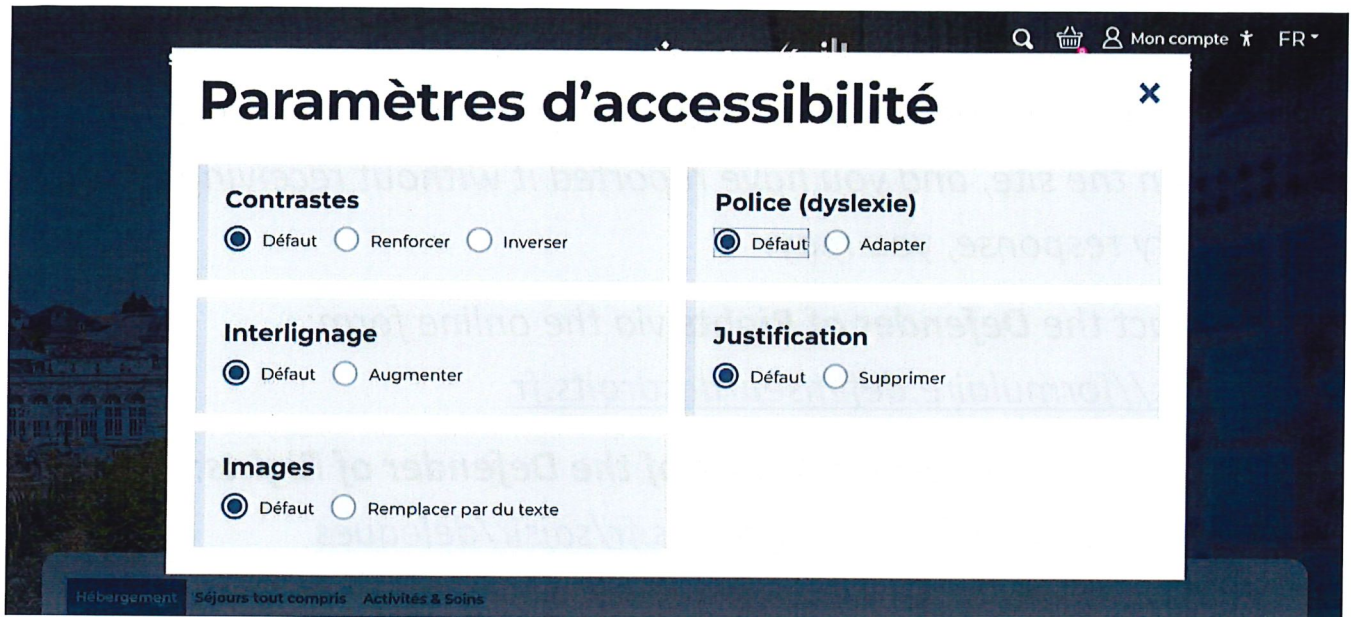
Test Results

*An accessibility audit has not yet been conducted or finalized. A full audit is scheduled for **sometime in 2025**, and the results will be published on this page as soon as they are available.*

Continuous Improvement Approach

Aware of the importance of digital accessibility, we have initiated a gradual improvement process for our website:

- . Raising awareness among the website team about accessibility best practices*
- . Purchase and installation of the module AccessConfig (April 2026)*



- *Integrating accessibility considerations into future site developments*
- *Establishing a timeline for audits and technical corrections*

We are doing our utmost to improve accessibility and provide an inclusive experience for all users, regardless of how they access the web.

Feedback and Contact

If you are unable to access a particular content or service, you may contact our accessibility coordinator:

Email: info@contrextourisme.com

Phone: +33 (0)3 29 08 08 68

We are committed to responding as quickly as possible.

Legal Remedies

If you encounter an accessibility issue that prevents access to content or features on the site, and you have reported it without receiving a satisfactory response, you may:

- Contact the **Defender of Rights** via the online form:
<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr>
- Or contact your local **delegate of the Defender of Rights**:
<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>

SARL Raccourci
18 Boulevard Maréchal Lyautey
17000 La Rochelle
Tél : 05 46 28 17 17
Email : compta@raccourci.fr

OT Contrexéville
88140 Contrexéville
France

Numéro	Date	Code client	N° TVA
FRA2026-0552	28/04/2026		

Code	Catégorie	Description	Qté	P.U. HT	MONTANT HT
62120	Woody	Intégration du module AccessConfig RGAA	1	250,00€	250,00€

Total HT	250,00€
Remise 0,00€%	0,00€
Total TVA (20 %)	50,00€
Total TTC	300,00€

Date d'échéance de paiement : 28/05/2026.
Escompte pour règlement anticipé : 0%
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

IBAN : FR76 1790 6000 3296 3683 5445 409
BIC : AGRIFRPP879



ATTESTATION DE FORMATION

Annette MASSON Présidente Association Tourisme et Handicaps certifie que :

BUQLIER Charlotte
Responsable

a participé à la formation organisée par Association Tourisme & Handicaps
ATH – en tant que salariée de : **OT CONTREXEVILLE**

Conseillers en séjours Tourisme et Handicap
Des 20 et 21 mars 2025
de 9H00 à 17H30 (14 heures) à NEUFCHATEAU

Les objectifs de ce stage :

1. Connaître les 4 principales familles de déficience,
2. Connaître et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque d'Etat Tourisme et Handicap,
3. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
4. Savoir organiser leur espace d'accueil,
5. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...)

Fait à Paris, le 16/05/2025

Annette Masson
Présidente
Association Tourisme et Handicaps



ATTESTATION DE FORMATION

Annette MASSON Présidente Association Tourisme et Handicaps certifie que :

DALIA Estelle
Conseillère séjour

a participé à la formation organisée par Association Tourisme & Handicaps
ATH – en tant que salariée de : **OT CONTREXEVILLE**

Conseillers en séjours Tourisme et Handicap
Des 20 et 21 mars 2025
de 9H00 à 17H30 (14 heures) à NEUFCHATEAU

Les objectifs de ce stage :

1. Connaître les 4 principales familles de déficience,
2. Connaître et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque d'Etat Tourisme et Handicap,
3. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
4. Savoir organiser leur espace d'accueil,
5. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...)

Fait à Paris, le 16/05/2025

Annette Masson
Présidente
Association Tourisme et Handicaps



ATTESTATION DE FORMATION

Annette MASSON Présidente Association Tourisme et Handicaps certifie que :

FLAMBEAU Constance
Conseillère en séjour et chargée de communication

a participé à la formation organisée par Association Tourisme & Handicaps
ATH – en tant que salariée de : **OT CONTREXEVILLE**

Conseillers en séjours Tourisme et Handicap
Des 20 et 21 mars 2025
de 9H00 à 17H30 (14 heures) à NEUFCHATEAU

Les objectifs de ce stage :

1. Connaitre les 4 principales familles de déficience,
2. Connaitre et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque d'Etat Tourisme et Handicap,
3. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
4. Savoir organiser leur espace d'accueil,
5. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...)

Fait à Paris, le 16/05/2025

Annette Masson
Présidente
Association Tourisme et Handicaps

SARL SURDICITE

Tél. : 0981830410

Email : contact@surdicite.fr

Site web : <http://www.surdicite.fr>

Bon de livraison

OFFICE DE TOURISME DE CONTREXEVILLE

Cour d'Honneur

88140 Contrexeville

N° : BDL2025009

Date : 26/05/2025

N° client : CLT00000149

Date de livraison : 26/05/2025

Libellé	Qté
ST4ELOOPP -Boucle magnétique d'accueil E-LOOP+ E-LOOP+ - (boucle magnétique, micro et combiné) - pour toutes les personnes malentendantes	1,00

Règlement

Chèque

Bon pour accord

Date et signature

	Label T&H	Déclaratif	Auditif	Mental	Moteur	Visuel	Commentaires	Relance @ le 18/02
Hébergements								
Hôtel Cosmos & Spa ***	non	non	non	non	oui	non		
Hôtel La Souveraine ***	non	oui	non	non	non	non	structure du bâtiment inadaptée	
Hôtel Laconiche ***	non	oui	non	non	non	non	Accessible pour toutes formes de handicaps	✓
Hôtel Beddy Bye **	non	oui	non	non	oui	non	place de parking PMR - chambre PMR - accès piscine PMR	
Enzo Hôtels (Bulgnéville) **	non	oui	non	non	non	non	Chambre PMR - parties communes (WC, restaurants et bar) accessibles	✓
Enzo Hôtels (Contrexéville)	non	non	non	non	non	non	Non-accessible	
Hôtel des 12 Apôtres	non	non	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Hôtel du Nord	non	non	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Gîtes - Chambres d'hôtes								
Lederc Amy et Jean-Claude (3 épis)	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Giraud M-Josée et Pierre (3 épis)	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Giraud M-Josée et Pierre (2 épis)	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Campings								
Contrexéville ***	non	oui	NC	NC	oui	NC		✓
Porte des Vosges *** (Bulgnéville)	non	oui	NC	NC	oui	NC	2 mobil-homes PMR + accueil + 1 cabine sanitaire accueil, salle de restaurant et 1 cabine sanitaire PMR	✓
Meublés de tourisme								
4 étoiles								
Garillon Nadine et Stéphane	non	oui	non	non	non	non	logement de plain-pied avec portes coulissantes adaptées pour accéder aux WC et à la douche - PMR possible	
Hagimont Sandrine et Pascal	non	non	NC	NC	NC	NC		✓
Thouvenot Sophie	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
3 étoiles								
Chauveau Virginie	non	non	NC	NC	NC	NC		✓
Cosy Appart	non	non	non	non	non	non	accessible via ascenseur mais une dizaine de marche avec rampe pour accéder à cet ascenseur	
Dal-Mina Christian	non	non	NC	NC	NC	NC		✓
Fernandez Christophe	non	non	NC	NC	NC	NC		✓
Florentin Evelyne (paix)	non	oui	non	non	non	non	bâtiment et appartement accessibles par ascenseur - petite marche à l'entrée de la douche - fauteuil pouvant circuler	
Florentin Evelyne (central)	non	non	non	non	non	non	marche à l'entrée du bâtiment - ascenseur pour accéder à l'appartement - petite marche à l'entrée de la douche	
Goncalves Gloria et Augusto	non	non	non	non	non	non		✓
Pierron Lydia	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
2 étoiles								
Billet Marie-Thérèse	non	non	NC	NC	NC	NC	Non-accessible	✓
Chic Vintage	non	oui	non	non	non	non	accessible via ascenseur mais une dizaine de marche avec rampe pour accéder à cet ascenseur	
Cœur des Vosges	non	oui	non	non	non	non	accessible via ascenseur mais une dizaine de marche avec rampe pour accéder à cet ascenseur	
Etre Hervé	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Jacquet Alain	non	oui	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Sci Foch	non	non	non	non	non	non	Non-accessible	✓
Restaurants								
Brasserie du Centre E.lederc	non	oui	non	non	oui	non		
Chez Carmelo	non	non	non	non	non	non	1 place PMR + WC PMR + restaurant de plain-pied	✓
Délice de Contrexéville	non	non	non	non	non	non	vérifié sur place par l'OT	
La Trattoria	non	non	NC	NC	oui	NC	plain pied	✓
Le Bistrot du marché	non	non	NC	NC	oui	NC	plain pied	✓
Le Tréfilé	non	oui	NC	NC	oui	NC		✓
Les Commis	non	oui	oui	oui	oui	oui		✓
L'Or en Bar	non	non	NC	NC	oui	NC	plain pied	✓
Mc Donalds	non	non	NC	NC	oui	NC		✓
Pizza Palace	non	non	NC	NC	non	NC	Contrôle visuel par l'OT	
Pronto Piza	non	non	NC	NC	non	NC	Contrôle visuel par l'OT	
Pasta Company	non	non	NC	NC	oui	NC	Contrôle visuel par l'OT	✓
Tacos Kebab	non	non	NC	NC	non	NC	Contrôle visuel par l'OT	
Kebab Contrex	non	non	NC	NC	non	NC	Contrôle visuel par l'OT	
Commerces								
Supermarchés								
Centre E.lederc	non	oui	non	non	oui	non		
Intermarché	non	non	NC	NC	oui	NC		✓
Aldi	non	oui	oui	oui	oui	oui	vérifié sur place par l'OT	
Panel synspa	non	oui	non	non	non	non	vérifié sur place par l'OT	
Magasin de producteurs locaux								
Esprit Paysan	non	oui	oui	oui	oui	oui	plain-pied	✓
Bars & salons de thé								
Café de la paix	non	oui	non	non	oui	non	accessible fauteuil roulant - WC accessible	
Toutes Epices	non	oui	oui	oui	oui (terrasse)	oui	vérifié sur place par l'OT	
Boulangeries								
Thiriet	non	non	non	non	non	non	Non accessible	✓
Le pain sur la planche	non	non	non	non	non	non	Non accessible	✓
Marie Blachère	non	non	NC	NC	non	NC		
Banques								
Crédit Mutuel	non	oui	oui	oui	oui	oui	vérifié sur place par l'OT	
Crédit Agricole	non	oui	oui	oui	oui	oui	vérifié sur place par l'OT	
La Poste	non	non	NC	NC	non	NC		
Distributeurs								
Crédit Mutuel	non	oui	oui	oui	oui	oui	vérifié sur place par l'OT	
Crédit Agricole	non	oui	oui	oui	oui	oui	vérifié sur place par l'OT	
Transports								
Gare SNCF	non	non	NC	NC	oui	NC		✓
Navette Navig'eaux	non	non	non	non	oui	non		
Transport à la demande	non	oui	non	non	oui	non		
Taxis David	non	oui	non	non	oui	non		✓
Garages								
CBL Auto	non	oui	NC	NC	oui	NC	accueil, sanitaires et parking PMR, boutique de plain-pied	✓
Feu Vert Contrexauto	non	non	non	non	non	non	Non accessible	✓
SB Mécaniques	non	non	NC	NC	oui	NC		✓
Pharmacies								
Pharmacie du Parc	non	oui	non	non	oui	non		✓
Pharmacie Thernale	non	oui	non	non	oui	non		✓
Places de parking réservées (gratuites)								
Petit parking des Lacs (près pédales)	non concerné	non			1 place		Contrôle visuel par l'OT	
Grand parking des Lacs (près du solarium)	non concerné	non			4 places		Contrôle visuel par l'OT	
Parking en face de l'accrobranche	non concerné	non			2 places		Contrôle visuel par l'OT	

